

Enjeux de la formation

De nombreux·ses professionnel·le·s de la santé et du social sont régulièrement confronté·e·s au phénomène de la violence au sein du couple. Des signes manifestes de violences sont souvent perçus mais les outils concrets d'aide leur font parfois défaut.

Une intervention adéquate implique une bonne connaissance de la dynamique particulière de la violence conjugale, des facteurs de risques ainsi que des conséquences possibles pour la victime, les enfants et les auteur·e·s. Pour garantir une intervention adaptée, des outils de communications particuliers et des techniques relationnelles sont également nécessaires.

La Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS) et la HES-SO Valais/Wallis, en collaboration avec plusieurs experts actif·ves·s sur le terrain et spécialistes internationaux, proposent désormais un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO dans le domaine de la violence au sein du couple.

La spécificité de cette formation réside dans le fait qu'elle englobe à la fois une approche du travail avec les victimes mais aussi avec les auteur·e·s de la violence conjugale. Ces aspects sont complétés par des notions juridiques ainsi que par une réflexion en termes d'approche communautaire et de prévention primaire. Une attention particulière est accordée aux résonances que provoque le fait d'être confronté·e à des situations de violence entre partenaires.

Public cible

Le CAS proposé s'adresse aux professionnel·le·s confronté·e·s à la violence au sein du couple dans leur pratique professionnelle: intervenant·e·s sociaux·ales, infirmier·ière·s, inspecteurs·trices de police, médecins, psychologues et psychothérapeutes, enseignant·e·s, conseiller·ère·s ORP, etc.

Objectifs et compétences visées

Cette formation a pour but de permettre aux professionnel·le·s confronté·e·s dans leur pratique à des situations de violence dans le couple d'approfondir, de renouveler et de développer leurs connaissances théoriques, leurs moyens d'intervention ainsi que leur qualification professionnelle. Les compétences acquises concernent les dimensions suivantes:

- les connaissances nécessaires à l'exercice d'activités particulières et/ou spécifiques (clinique, recherche, gestion, prévention) dans le domaine des violences au sein du couple
- un positionnement professionnel et personnel face aux situations de violence dans le couple
- le développement d'approches interdisciplinaires et pluri-professionnelles dans le contexte de l'intervention auprès des victimes et des auteur·e·s de violence au sein du couple
- les connaissances dans l'intervention auprès de victimes et d'auteur·e·s de violence au sein du couple
- l'approfondissement et la construction des savoirs et savoirs-faire professionnels dans le domaine de la violence au sein du couple.

Conception générale de la formation

La formation comprend 25 journées d'enseignement et environ 300 heures de travail personnel (ce temps de travail comprend la réalisation des travaux de validation). Elle s'articule autour de 6 modules correspondant à un total de 15 crédits selon la norme ECTS (European credit transfer system).

Enseignements

Module: Etat de la recherche par rapport à la violence au sein du couple

Ce module vise à exposer et à interroger les concepts clés, les causes et facteurs de la violence au sein du couple, les connaissances actuelles relatives à ce phénomène ainsi que les outils utilisés pour mesurer la violence.

Ce module fournit aux participants·es les bases des modèles théoriques de la violence au sein du couple. Il replace ce thème dans une perspective historique et présente les résultats de recherches scientifiques récentes. Il permet aux participants·es de développer leur regard critique sur le phénomène de la violence conjugale. Définitions, réflexions sur les causes, sur les facteurs de violence, sur les modèles explicatifs, sur la mesure du phénomène, autant de sujets qui sont abordés au cours de ces trois journées d'exposés, de travaux de groupe et d'échanges

Module: Aspects juridiques de la violence conjugale

Ce module présente les cadres légaux auxquels les professionnel·le·s sont susceptibles de se référer dans leur pratique de terrain: le droit pénal, le droit civil, la LAVI ainsi que les dispositions cantonales. Au cours des trois jours du module, les participants·es seront amené·e·s à identifier leur rôle dans le cadre des procédures civiles et pénales afin de développer des actions professionnelles s'inscrivant dans ces cadres légaux, mais également des aspects financiers et déontologiques qui en découlent. Seront également au cœur du débat la question du secret professionnel/ médical, le devoir de signalement dans un contexte professionnel non spécialisé ainsi que la fonction de la sanction et des mesures de protection.

Module: L'intervenant·e face à la violence: postures, valeurs et résonances dans l'intervention auprès des victimes et des auteur·e·s

Au cours de ce module, les intervenant·e·s travaillent avec les participant·e·s sur leurs connaissances et représentations concernant la violence, le couple et la famille, le rapport à la loi, les notions de risques, les stratégies de protection et de ressourcement.

Ce module est consacré à ce que suscite, chez le/la professionnel·le, le fait d'être confronté·e à la violence au sein du couple. Cinq journées sont consacrées aux questions des postures et résonances personnelles de la violence au sein du couple auprès des professionnels·es. Les réflexions et le travail de ces journées permettront à chacun de dégager ce qui lui appartient de ce qui concerne l'autre. Les objectifs de ce module consistent à permettre à chaque participant·e de se positionner clairement par rapport à la violence.

Module: Travail avec les auteur·e·s

Afin de favoriser une réponse multidimensionnelle et durable à la violence au sein du couple, ce module de cinq jours aborde la question du travail avec les auteur·e·s. L'accent est particulièrement porté sur la dynamique du recours aux violences, les représentations et profils des auteur·e·s et sur les réponses sociales et thérapeutiques développées. Dans cette optique, des modèles d'intervention auprès d'auteur·e·s au niveau romand, suisse alémanique, voire international, sont présentés. Les professionnel·le du champ socio sanitaire abordent la question de leur rôle dans un contexte institutionnel non spécialisé lors du dépistage des violences agies et dans l'orientation des auteurs·es de violences vers le réseau spécialisé, ainsi que des

stratégies en matière de collaboration avec d'autres champs professionnels. Le module permettra d'identifier les attentes envers le réseau d'intervention spécifique auprès des auteur·es et de saisir la portée de l'aide contrainte.

Module: Travail avec les victimes et leurs proches

Dans ce module, les participant·e·s abordent le thème de la violence sous l'angle de la victime et ils se familiarisent avec diverses pratiques d'intervention à disposition dans le cadre de la violence entre partenaires.

Ce module de cinq jours consacré au travail avec les victimes et les enfants propose aux participant·es de développer leurs compétences et attitudes professionnelles adaptées aux besoins des victimes et de leurs proches au moment de repérer une demande implicite d'une personne victime de violence, d'entendre des témoignages, de savoir comment assurer la sécurité des victimes, de pouvoir les orienter vers des services spécialisés. Des éclairages théoriques abordent les diverses formes de violences au sein des couples, les conséquences directes et indirectes de la violence sur les victimes, les conséquences de la violence conjugales sur les enfants, les facteurs de protection. Ce module présente différentes pratiques d'intervention dans un contexte spécialisé (des entretiens de groupe individuels, de couple, de famille).

Module: Dimension communautaire et prévention primaire

Les aspects sociaux favorisant la violence au sein du couple et les différents modèles de prévention et d'intervention nationaux et internationaux (en particulier le travail en réseau et interdisciplinaire) sont introduits et discutés dans ce module.

Les modes d'intervention dans le cadre des violences au sein du couple doivent être complétées par des mesures de prévention primaire et secondaire, tant au niveau de la personne que de la collectivité. Dans le cadre de ce module de 4 jours, les participant·es sont amené·es à identifier les causes structurelles et culturelles, ainsi que les conséquences de la violence conjugale sur la collectivité. Les participant·es sont sensibilisé·es aux outils de prévention notamment communautaire par la présentation de divers modèles de prévention et une réflexion quant à leur rôle dans ce processus de mise en place de ce type de projet. Le module traite également de la question de l'accessibilité aux soins et du travail en réseau.

Les participant·e·s ne doivent pas nécessairement suivre les modules dans l'ordre présenté ci-dessus. Selon leurs possibilités personnelles et professionnelles ils peuvent construire un parcours individualisé.

Les modules peuvent être suivis séparément.

Je souhaite m'inscrire aux modules suivants:

- Formation complète (Certificat)
- Module : La violence au sein du couple: Etat de la recherche
- Module : Les aspects juridiques
- Module : L'intervenant·e face à la violence: postures, valeurs et résonances dans l'intervention auprès des victimes et des auteur·e·s
- Module : Le travail avec les auteur·e·s
- Module : Le travail avec les victimes et leurs proches
- Module : La dimension communautaire et la prévention primaire

ATTENTION! Ne pas oublier de joindre:

- copie du/des diplôme/s professionnel/s ou autre/s titre/s
- 1 page expliquant le contexte institutionnel et les liens avec la thématique de la violence au sein du couple

à retourner à la HEF-TS, rue Jean Prouvé 10, 1762 Givisiez
jusqu'au vendredi 8 janvier 2009